Lens, le 23 juin 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un office de tourisme commun pour les Communautés d'Agglomération Lens-Liévin et Hénin-Carvin

Les agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin partagent l'ambition de faire émerger une destination touristique régionale forte entre Lille et Arras en revendiquant leur singularité historique et paysagère héritée de la période minière, leurs grandes qualités d'hospitalité, et leurs politiques de renouveau économique, culturel et touristique audacieuses depuis l'arrivée du Louvre Lens et l'inscription du Bassin Minier au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Cette ambition rejoint les enjeux d'attractivité, de développement économique, et de qualité de vie qui animent les deux agglomérations.

Elles entendent ainsi « réencenser » l'ex Bassin minier, en le positionnant tout à la fois comme un espace récréatif culturel, sportif, paysager pour les populations locales et régionales, mais aussi comme une véritable destination touristique.

De Carvin à Vimy, en passant par Oignies et Lens, le territoire dispose de sites exceptionnels tant par leurs histoires que par leurs qualités architecturales et paysagères, et compte de véritables locomotives de l'attractivité touristique régionale à l'image du Louvre-Lens, des sites de mémoire de la Première Guerre Mondiale, des deux grands sites du patrimoine minier, le 11/19 et le 9/9bis, et du Racing club de Lens.

Ces sites, au-delà de leur caractère exceptionnel, partagent tous le talent de conjuguer excellence et simplicité. C'est là, la marque de fabrique de cette destination. L'hospitalité, la générosité, la sincérité de l'accueil réservé aux visiteurs par ses habitants et ses acteurs touristiques, participent à sublimer plaisirs et moments simples.

Pour mener à bien cette ambition, ce jeudi 22 juin, à l'occasion des conseils communautaires de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et de la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin, les élus ont choisi de confier l'animation de cette stratégie à un office de tourisme commun.

Pour ce faire, l'agglomération d'Hénin-Carvin intégrera la gouvernance de l'office de tourisme crée en 2015 par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, sous statut d'EPIC.

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
21 rue Marcel Sembat - 62300 Lens
Tél : 03 21 790 790
www.agglo-lenslievin.fr

@AggloLensLievin

Aussi, aux côtés des collectivités, des acteurs majeurs des filières culturelle, sportive, des socio professionnels (hébergeurs, restaurateurs …), l'action de l'office de tourisme s'articulera autour de trois axes opérationnels :

- La mise en tourisme du territoire
- L'amélioration du parcours client
- Le développement de la notoriété de la destination

Cette décision s'inscrit dans la continuité des collaborations menées par les deux agglomérations autour de la filière tourisme-loisirs depuis près de 5 ans, notamment autour de l'aménagement et de la valorisation de la Chaîne des parcs, et tout particulièrement du Parc des Berges de la Souchez, ou encore de la mise en place d'un accueil touristique saisonnier au 9-9bis.

Les modalités de cette collaboration seront définies en fin d'année via une délibération concordante soumis aux élus des deux collectivités

Contact presse
Sebastien Casari, Directeur de
Cabinet du Président de la CALL
03 21 790 790
scasari@agglo-lenslievin.fr

Chloé Lefebvre, Collaboratrice au
cabinet du Président de la CAHC,

06 58 96 37 22,
chloe.lefebvre@agglo-henincarvin.fr